

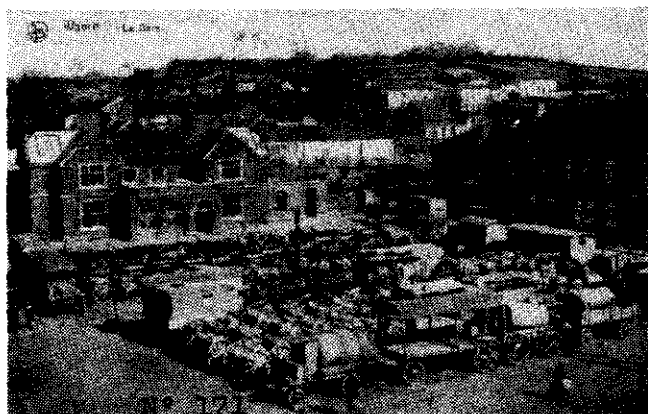
# CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN

24, RUE HAUTE

1200 WAVRE I 9 8 2



Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club : jeudi 16 décembre à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix" place du Sablon à Wavre.

Cette réunion constituera l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE qui elle débute-  
ra à 20 H précises.

## ORDRE DU JOUR

- 1 - Allocution de M le président J Van Impe
- 2 - Rapport de M le secrétaire G Otten
- 3 - Rapport de M le trésorier P Jottard
- 4 - Election du comité : sortants et rééligibles : MM J Van Impe, président; G Otten, secrétaire et Jh Hoeyenbrugge, commissaire. Candidatures éventuelles à remettre à M G Otten, au plus tard le 16 décembre à 20 H
- 5 - Tombola gratuite
- 6 - Tombola payante
  - Belgique N° 924 (4) Roi Baudouin Valeur : 1200 Fr xxx
  - Belgique N° 1262-68 Croix-Rouge 1963 Valeur : 400 Fr xx
  - Belgique N° 1260-61 Europa 1963 Valeur : 175 Fr xxx
  - Belgique N° 1486-90; 1496-97 Valeur : 107 Fr xxx
  - Belgique N° BF 45 Postphila 69 Valeur : 110 Fr xxx
  - Congo belge N° 39 Valeur ; 1100 Fr 0
  - Congo belge N° 40 Valeur : 300 Fr xxx
  - France N° 1775;1778;1781; 1782;1791 Valeur : 12,25 Fr Fr xxx
  - Allemagne occidentale N° 72 A Valeur : 10 Fr Fr 0
  - France N° 1702-03 Valeur : 8,5 Fr Fr xxx
- 7 - Réalisations inter-membres (pages 3, 5 & 7)
- 8 - Cotisations : 200 Fr (150 Fr pour les moins de 25 ans). Une somme de 100 ou de 75 Fr sera remboursée aux membres qui compteront au moins 5 présences au cours de l'année 1983. On peut également verser au Cpte 654-0002229-38 "Cotisations - Club philatélique de Wavre"
- 9 - Inscriptions aux nouveautés et "Monde des philatélistes" (voir p 2)

LE MONDE DES PHILATELISTES

L'abonnement à cette intéressante revue se monte à 770 Fr pour 1983. Les inscriptions seront prises lors de l'assemblée générale. On peut également verser au CCP 000-0795064-52 de M P Jottard pour le 20 décembre 1982 au plus tard.

SERVICE DES NOUVEAUTES

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors de l'assemblée générale. Les provisions à verser sont de : 3.000 Fr pour la France complète; 2.000 Fr pour Europa; 1.500 Fr pour la France timbres-poste; 1.000 Fr pour Monaco et 500 Fr pour tous les autres pays. La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1982. On peut également verser au CCP 000-0795064-52 de M P Jottard Wavre par le 31 décembre au plus tard.

T O U S les abonnés au service "Nouveautés" sont priés de faire connaître leurs décisions pour 1983 quant à ce service. Sans nouvelles de votre part, vous serez considéré comme renonçant aux nouveautés pour 1983. Mettez-vous donc en règle dès aujourd'hui.

ASSIDUITE RECOMPENSEE

A l'issue de la réunion du mois de novembre, 18 membres remplissaient la condition de sept présences au cours de l'année pour pouvoir bénéficier du souper aux moules qui sera organisé en janvier-février prochain. D'autre part, six autres membres sont encore susceptibles de répondre au critère de sept présences....

BELGICA 82

Rappelons que l'exposition Belgica 82 se tiendra du 11 au 19 décembre au Centre International Rogier à Bruxelles. Ci-dessous vous verrez les reproductions de deux timbres faisant partie de la série qui sera émise à cette occasion.

Couverture : Samedi 11 et dimanche 12 de 10 à 18 H - du lundi 13 au dimanche 19 : de 12 à 19 H - vendredi 17 : nocture jusqu'à 21 H

Prix d'entrée : 11 & 12 décembre : entrée individuelle ; 100 Fr - par groupe (20 minimum) 50 Fr - du 13 au 19 décembre : entrée individuelle : 50 Fr - par groupe (20 minimum) : 25 Fr - Carte d'entrée permanente : 200 Fr.



- 3 -  
 REALISATIONS INTER MEMBRES DU  
 JEUDI 16 DECEMBRE 1982

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	513-18	xxx	2750	1350	
2		BF 13 Perforation monogramme	xx	170	75	
3		BF 14 Perforation monogramme				
4		Variété virgule après le K	xx	1000	400	
5		547A-555A	xxx	700	350	
6		BF 10	xx	700	340	
7		BF 10 A	xx	700	340	
8		556-67	xxx	675	335	
9		573-82	xxx	200	90	
10		583-92	xxx	200	90	
11		BF 15	xx	650	300	
12		BF 16 yeux hors de la tête	xx	800	350	
13		BF 17	xx	240	100	
14		593-601	xxx	190	95	
15		BF 18	xx	700	300	
16		BF 18	0	600	275	
17		BF 20	xxx	1500	700	
18		BF 21 bleu pâle	xxx	800	375	
19		BF 21 bleu foncé	xx	700	300	
20		845-46	xx	350	160	
21		847-48	xx	630	300	
22		860-62	xx	2400	1100	
23		863-67	xx	3500	1700	
24		868-75	xx	2400	1100	
25	876-78	xx	1500	700		
26	Luxembourg	388-91	xx	50	25	
27		518-19	xx	150	75	
28		520-25	xxx	500	250	
29		570-75	xxx	300	150	
30		603-08	xxx	200	100	
31		PA 16-17	0	100	40	
32	Ruanda-Ur	173-75	xxx	35	17	
33		217-23	xxx	145	70	
34	Rép dém Congo	573-79	xxx	85	38	
35		BF 21	xxx	100	45	
36		BF 22	xxx	115	52	
37	Zaire	BF 23	xxx	100	45	
38		823-23 non dentelés	xxx	700	350	
39	Zaire	837-42 non dentelés	xxx	800	400	
40		Feuille non émis du non dentelé du N° 842	xxx	700	350	
41		870-74 non dentelés	xxx	700	350	
42		880-83 non dentelés	xxx	700	350	
43		884-91 non dentelés	xxx	700	350	
44	Belgique	917-25	xxx	275	125	
45		827-31	xxx	5000	2500	
46		849-59	xxx	1350	675	
47		927-29	xxx	7250	3625	
48		991-93	xxx	600	300	
49		1032-36	xxx	1500	750	
50		1039-45	xxx	1000	500	
51		1072	xxx	1150	575	
52		1076-81	xxx	1150	575	
53		1102-07	xxx	950	475	
54		1114-20	xxx	1050	525	
55	1133-38	xxx	875	438		

900.000 ENVOIS NON DISTRIEUES

..... (suite du N° 169 d'octobre 1982)

Là, nous ne saurons plus où donner de la tête. Je crois que les gens ne tiennent pas leur carnet d'adresses à jour. Bien souvent, le destinataire a changé de domicile ou est décédé. Comme les cartes-vues ne portent jamais mention de l'expéditeur, que voulez-vous que nous fassions, sinon les classer et les détruire après quelques mois ?

DES CARTES-VUES EGAREES

.....

- Le Belge prétend souvent que les Postes, surchargées de travail pendant les mois d'été, "égarent" volontairement des milliers et des milliers de cartes-vues...

- C'est une légende ! Je peux vous assurer qu'une chose pareille ne se produit jamais : nous mettons un point d'honneur - ainsi que la plupart des Postes des pays étrangers, d'ailleurs... à distribuer tout le courrier, quelles que soient nos difficultés. D'un autre côté, n'oubliez pas que les Postes belges traitent, en moyenne, dix millions d'envois par jour ! Sur le nombre, il est impossible que quelques lettres ne s'égarerent pas, évidemment...

- Il y a aussi la vieille blague de la dame qui reçoit le 2 janvier 1982 une carte de vœux datée du ... 28 décembre 1950 ! M Lenaers a un petit sourire :

- Cela peut arriver, bien sûr. Lorsque l'on déménage un bureau de poste, il arrive que l'on trouve derrière une armoire ou sous un plancher une vieille lettre, que nous mettons un point d'honneur à envoyer...

.... C'est d'ailleurs l'une de nos fiertés, poursuit M Marien. Nous pourrions très bien déchirer ces lettres, nous en débarrasser discrètement. Mais nous préférons faire face à la critique et les faire parvenir à leur destinataire, coûte que coûte.

Subrepticement, nous essayons d'interroger un employé, tout affairé à dé-cacheter une enveloppe. "Ce n'est pas trop frustrant, d'ouvrir des lettres sans jamais pouvoir en lire le contenu ?". Il rougit, sourit. "Euh, non. D'ailleurs, on n'a pas le temps, alors...". Nous insistons : "Tout de même, il doit bien vous arriver de faire preuve d'un peu de curiosité, de lire une lettre ou deux ?" Peine perdue, notre interlocuteur semble être au dessus de tout soupçon : "Je cherche un nom et une adresse, rien de plus. De toutes façons, j'oublie tout une fois que je rentre chez moi. Et les lettres des autres, franchement, cela ne m'intéresse pas..."

LE PROBLEME DES RECOMMANDES

.....

Ses collègues travaillent dans le silence le plus complet. On ouvre les lettres, on classe les indications, on complète des dossiers.

Un vrai boulot de bénédictin. Et encore, il ne s'agit que d'envois courants. Les recommandés, eux, exigent deux fois plus d'attention.

- Cela fait la deuxième fois que j'écris à Bogota, Colombie, avoue un des préposés. Quelqu'un a envoyé là-bas deux paquets recommandés, et le destinataire prétend n'avoir encore rien reçu. A nous d'avertir les postes colombiennes, de questionner le destinataire - tout cela par lettre, bien sûr - d'enquêter ici, en Belgique, afin de savoir si les paquets ne sont pas bloqués à la douane ou aux chemins de fer. Cela prend du temps, évidemment. Et ce dossier n'est qu'un exemple parmi quinze mille. Heureusement, tous ne s'avèrent pas aussi compliqués. Nous poursuivons notre visite. M Lenaers en profite, au passage, pour critiquer les habitudes surannées de certains usagers :

- Nous avons beau répéter sur tous les tons que l'on ne peut plus envoyer de cartes de visite petit format, rien n'y fait : chaque année à la Noël, nous en recevons encore énormément. Même chose pour les codes postaux, qui ne sont pas encore entrés dans les habitudes de tout le monde. Et je ne parle pas des gens qui envoient des objets lourds dans un emballage inadéquat : après deux ou trois manipulations, le papier se déchire, l'adresse disparaît et, hop !, le colis vient atterrir chez nous.

(suite page 6)

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
55	Belgique	1153-58	xxx	700	350	
56		1163-68	xxx	900	450	
57		1176-81	xxx	950	475	
58		1627-35	xxx	950	475	
59		1677-82	xxx	550	275	
60		1695-98	xxx	200	100	
61		Carnets B1-B2	xxx	1700	850	
62		Carnets B8-B9	xxx	465	233	
63		Carnets B10-B11	xxx	275	138	
64		Carnets 1267 A + B	xxx	2400	1200	
65	Belgique	538-46	xxx	475	235	
66		661-69	xxx	300	150	
67		987-89	xxx	750	375	
68		991-93	xxx	600	300	
69		994-95	xxx	800	400	
70		1053-62 + PA 30-35	xxx	800	400	
71		1182-87	xxx	650	325	
72		1188-90	xxx	250	125	
73		1198-1203	xxx	425	210	
74		1205-11	xxx	400	200	
75		1216-21	xxx	425	210	
76		1225-30	xxx	400	200	
77		1233-38	xxx	375	185	
78		1241-42	xxx	225	110	
79		1243-45	xxx	140	70	
80		1262-68	xxx	400	200	
81		1272-77	xxx	190	95	
82		1287-89	xxx	95	47	
83		1307-12	xxx	120	60	
84		1313-14; 1329-32	xxx	80	40	
85		1337-39	xxx	70	35	
86		1344-48	xxx	175	85	
87		1354-58	xxx	70	35	
88		1360-62; 1372-73	xxx	55	27	
89		1374-80	xxx	80	40	
90		1385-88	xxx	45	22	
91		1391-94	xxx	75	37	
92		1399-1403	xxx	65	32	
93		1427-31	xxx	60	30	
94		1470-73	xxx	100	50	
95		1474-77	xxx	100	50	
96		1505-07	xxx	70	35	
97		BF 46	xxx	275	137	
98		1662-65	xxx	200	100	
99	Belgique	2	0	2200	800	
100		22	0	7500	1000	
101		38	0	50	25	
102		51	xxx	42000	15000	
103		53-63	0	950	300	
104		68-70	xx	500	200	
105		71-73	xx	500	200	
106		74-78	0	200	80	
107		81-83	0	100	40	
108		84-91	xx	1800	700	
109		92-99	xx	8250	3500	
110		100-107	xx	3500	1400	
111		129-31	xx	725	300	
112		126-28	xx	2500	1000	
113		165-74	xx	675	250	

(suite de la page 4)

Une troisième armoire. A l'intérieur, des caisses cartonnées garnies de petites étiquettes "Métaux", "Portefeuilles", "Jouets", "Electricité".

-En ce qui concerne les portefeuilles, l'explication est vite trouvée : un voleur en subtilise un, se saisit de l'argent et, peut-être envahi par le scrupule, se dit : "Je ne vais pas trop ennuyer ce malheureux en lui volant des papiers dont je ne sais que faire" et il jette le portefeuille dans la boîte aux lettres. Neuf fois sur dix, évidemment nous n'avons aucun mal à retrouver son propriétaire. Il en va de même pour les clefs, renvoyées par des voleurs de voitures ou, tout simplement, par des gens qui ont trouvé un trousseau sur le trottoir et n'ont trouvé que ce moyen pour rendre service.

Le service des rebuts possède également un coffre. Mais, chut, ne l'ébruitez pas : cela pourrait donner des idées à quelques malhonnêtes.

- Je n'aime pas trop que l'on aborde ce sujet, avoue M Lenaers. Nous gardons là-dedans toutes les valeurs retrouvées dans les lettres : billets, mais aussi diamants.

-Eh oui ! Vous seriez étonnés par le nombre de gens qui placent de petits diamants dans une lettre ! Bien souvent, ils ne cherchent même pas à les récupérer en cas de non-réception par le destinataire. Le lingot d'or est, bien sûr, exceptionnel. Les billets de mille francs, par contre, ne le sont pas. Le règlement a beau préciser que l'on ne peut envoyer plus de cent Fr par lettre, des centaines de gens continuent à envoyer des sommes drôlement plus importantes. Et nous trions le tout. Avec un maximum de sécurité, évidemment.

#### DU MATERIEL PORNOGRAPHIQUE

.....

Nous jetons un coup d'oeil sur les tables où travaillent les employés. Chacun d'entre eux travaille en face d'un collègue. Ce n'est pas par hasard.

-Tout le monde voit ce que fait l'autre. J'ai confiance en eux, mais on ne sait jamais... Cette façon de travailler dissuade ceux qui en éprouveraient la tentation de subtiliser un billet. En tout cas, aucune fraude, de quelque nature que ce soit, n'a jamais été constatée ici. Nous en sommes fiers.

- Que devient l'argent retrouvé ici ?

- En fin de compte, il est confié aux Domaines, c'est-à-dire à l'Etat. Cela représente environ cinq cent mille Fr par an. Les livres, eux, vont également à l'Etat et sont répartis entre différents organismes. Les réseaux sont le plus souvent détruits.

Enfin, "last but not least", nous arrivons devant l'"armoire spéciale". Autour de nous, tout le monde y va de son sourire un peu gêné. C'est là que sont entreposées les revues "lestres" ou pornographiques, le matériel "made in Sweden" ou "made in Nederlan". M Marien essaie de minimiser son importance : -Bien sûr, l'envoi de matériel pornographique en Belgique est, théoriquement strictement interdit. Mais nous ne faisons pas systématiquement la chasse à ce genre de choses. A partir du moment où nous mettons la main sur un bouquin pornographique ou censé l'être, nous le communiquons au procureur du Roi. Celui-ci nous fait savoir s'il désire ou non poursuivre. En cas de non-poursuite, nous avertissons notre ministre et lui demandons son autorisation avant de renvoyer le matériel vers son expéditeur, si celui-ci est connu.

#### DROGUE ET BOMBES

.....

Revenons à l'argent trouvé dans les lettres. Comment pouvez-vous garantir qu'il ne sera pas détourné à un moment ou l'autre ?

- Toutes les valeurs qui atteignent au moins mille Fr font l'objet d'un dossier très précis, communiqué à la fois au ministre et au Comité supérieur de contrôle. Les valeurs moindres ne font pas l'objet de telles démarches - on ne peut pas déranger tout le monde pour 20 Fr ! - mais sont

(suite page 8)

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
114	Belgique	179-81	xx	400	165	
115		182-86	0	56	25	
116		187	xx	300	125	
117		188	0	65	35	
118		189	xx	110	50	
119		211-19	0/xx	2536	1000	
120		190-210	0/xx	225	110	
121		221-23	0	5000	2050	
122		220	xx	135	55	
123		234-36	xx	100	40	
124		237-39	xx	600	240	
125		240-44	xx	600	240	
126		249-255	xx	625	250	
127		267-72	xx	1800	700	
128		285a-288a	xx	705	275	
129		293-98	xx	2250	750	
130		308-14	0/xx	1900	700	
131		326-32	xx	5000	2000	
132		BF 3	xx	6000	2500	
133		BF 2	0/xxx	7000	2800	
134		302-04	xx	300	100	
135		305-07	xx	1100	300	
136		353-55	0	450	180	
137		356-62	xx	7800	3000	
138		384	xx	15	15	
139		351-52	xx	7500	3000	
140		390-92	xx	2500	1000	
141		447-54	xx	375	250	
142		BF 8	0/xxx	700	280	
143		466-70	xx	450	180	
144		471-77	0/xx	1200	480	
145		481-83	xx	450	180	
146		496-501	xx	300	120	
147		573-82	xx	165	70	
148		725-27	0/xx	30	15	
149		761-71	xx	1300	525	
150		785	xx	1300	450	
151		786 (aminci)	xx	850	200	
152		798-802; 811	xx	45	45	
153		803-06	xx	450	100	
154		Bepitec	xxx	1300	650	
155		814-22	xx	3000	1200	
156		823-25	xx	800	325	
157		834-40	xx	2100	840	
158		826	xx	20	20	
159		827-31	xx	3800	1520	
160		BF 29	xxx	2000	800	
161		847-48	xx	1180	550	
162		849-59	xx	625	250	
163		860-62	xx	2400	970	
164		863-67	xx	3500	1400	
165		868-75	xx	2400	1125	
166		879	xx	1000	400	
167		880-91	xx	15000	6000	
168		938-40	xx	1900	400	
169		941-42	xx	125	50	
170		943-45	xx	3300	1325	
171		973-78	xx	1500	600	
172		979-85	xx	2300	925	
173		998-1004	xx	1400	550	
174		1039-45	xx	850	340	

(suite de la page 6)

répertoriées et placées dans le coffre. Ici, rien ne se perd : tout est classé, contrôlé, revérifié. Cela représente un travail souvent pénible, mais nous refusons de le bâcler pour autant. Quelquefois, l'ouverture d'un paquet réserve une surprise plus ou moins désagréable : on tombe nez à nez avec de la drogue ou une arme, lorsqu'il ne s'agit pas de ... grenades ou de bombes ! Toutes les lettres qui parviennent ici sont d'ailleurs passées au détecteur de métaux, afin d'éviter au maximum la possibilité d'un accident grave.

Extrait de la "Revue des Postes belges" - Bimestriel 4 - 08/82

(à suivre)

LES AILES BRISÉES

.....

Il y a 45 ans, un jeune éditeur de revue suivait Mussolini lors de la marche sur Rome. Il était ignoré des foules, il s'appelait Italo Balbo. Quelques années plus tard, on reparlait de lui. C'était en 1928, lorsque le jeune révolutionnaire, ayant conquis le grade de capitaine d'aviation, effectuait avec une escadrille de douze avions un vol de masse d'Italie en Grande-Bretagne, puis passant par l'Allemagne, il revenait à Rome.

Trois ans plus tard, il commandait une escadrille de 14 hydravions qui, s'envolant de la capitale romaine et longeant la côte du N et du N-O de l'Afrique fit un bond jusqu'à Rio de Janeiro. Mussolini voyait grand. Il aimait frapper les esprits. Cela convenait aussi au caractère de Balbo qui se mettait de tout coeur à de telles tâches. Après ce succès, toutes les forces aériennes furent mises sous les ordres d'Italo Balbo, qui fut nommé Maréchal de l'air avec rang de général.

Deux années passèrent à nouveau. Nous voici en 1935. Sur les rives du lac Michigan allait se tenir une vaste exposition appelée "Centenaire du Progrès". Mussolini suggéra à Balbo de frapper un grand coup en démontrant que l'Italie était dans la ligne de ce centenaire du Progrès, en effectuant la traversée de l'Atlantique Nord avec une escadre d'hydravions. Balbo était un entraîneur d'hommes. Les fameux timbres de la croisière transatlantique ; les tryptiques dont les timbres sont surchargés de quatre premières lettres des pilotes qui y participèrent, constituent l'émouvant souvenir tangible de cet exploit.

Balbo avait acquis, comme d'autres célèbres pilotes, un prestige énorme et Mussolini craignait cette trop grande popularité. Il lui donna la charge de gouverneur de Lybie. C'est là que la guerre le surprit.

Dans le monde entier coururent sur les fils télégraphiques les nouvelles suivantes :

- Durant un bombardement ennemi sur Tobrouk, l'avion piloté par le Maréchal de l'air, Balbo, est tombé en flammes.

Les Anglais, très sportifs, saluèrent ce deuil tout en déclarant qu'aucun appareil britannique n'était engagé en cet endroit à la date où Balbo s'abattait en feu. Le mystère reste entier. Les timbres nous restent et les aérogrammes de ces fameux raids d'escadre sont devenus maintenant des pièces chères et des plus disputées.

Si, à l'époque, Balbo n'était pas des nôtres, il avait cependant conquis les coeurs de tous ceux que passionne l'aérophilatélie et, après tant d'années, c'est toujours avec une certaine tristesse que nous repensons à cette fin en plein ciel, au sommet de la gloire.

Story-Post

Février 1967

PETITES ANNONCES

Recherche anciennes cartes-vues de WAVRE & MELLET

Offre 25 Fr pour 100 points Artis-Historia et 40 Fr pour 100 points Soubry

Recherche tous les timbres consacrés aux chiens

OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE 010/22.25.12



N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
175	Belgique	1013-18	xx	550	225		
176		1024	xx	65	30		
177		1030	xx	175	70		
178		1096-1101	xx	900	360		
179		807-10	xx	350	140		
180		728-36	xx	550	225		
181		748-50	xx	65	30		
182		751-55	xx	3250	1500		
183		756-60	xx	1350	560		
184		773-76	xx	1150	450		
185		777-80	xx	1000	400		
186		BF 26	xxx	3500	1550		
187		BF 27	xxx	6500	2750		
188		BF 28	xxx	6500	2750		
189		8047-52	xx	220	90		
190		1082-88	xx	850	350		
191		1090-92	xx	275	115		
192		1102-07	xx	850	200		
193		1128-30	xx	2500	1000		
194		BF 34	xxx	550	250		
195	BF 36	xxx	300	150			
196	BF 37	xxx	250	125			
197	166 (feuille de 100)	xxx	400	200			
198	feuillet de luxe 725-27	xxx		1000			
199	feuillet de luxe 701-09	xxx		150			
200	feuillet de luxe 289-92	xx	10000	4000			
5e 201	France	606	xx	16,5	50		
202		612-17	xx	32	100		
203	Belgique	1398-99	xxx	18,5	75		
204		1413	xxx	17,5	75		
205		2	0	2200	300		
206		10 (5)	0	1125	200		
207		293-95	0	110	30		
208		319-20	xxx	200	80		
209		471-77	0	1200	400		
210		728-36	0	550	200		
211		772	0	200	70		
212		790-91	xx	2650	900		
213		979-85	xx	2300	800		
214		1013-18	xx	550	200		
215		1028-29	xx	70	25		
216		1070	xx	1800	600		
217		1076-81	0	1000	350		
218		1198-1203	xxx	425	200		
219		1399-1403	xxx	65	30		
220		1404-09	xxx	52	25		
221		Suisse	120	xx	22	60	
222			187	0	225	500	
223	205		xx	90	200		
224	208-11		0	24,5	60		
225	208		xx	175	400		
6e 226	Belgique	1068 (4)	xxx	60	30		
227		1069 (4)	xxx	120	60		
228		1071 (2)	xxx	80	40		
229		1399-1403	xxx	65	32		
230		1385-88	xxx	45	22		
231		1385-88 (4)	xxx	180	90		
232		1639	xxx	50	25		

**AU DRAPEAU  
BELGE** s. p. r. l.

C.C.P. 000-0722560-07

R.C. Nivelles 22934

Marchand - Tailleur  
Confections  
pour hommes  
et enfants

Rue Haute 24 - 1300 Wavre - T. (010) 22 25 12



Cercle d'Echecs  
Cercle Philatélique  
Union des Fanfares  
2 salles pour réunions

**CAFE DE LA PAIX**

42, PLACE ALPHONSE BOSCH  
1300 WAVRE

Tél. (010) 22 34 96  
T.V.A. 617.745.290



Pour toutes vos Assurances et Prêts  
et pour votre Epargne

---

MADAME  
BRIGITTE LORGE-LADRIELLE  
ET MONSIEUR  
MARCEL LADRIELLE

---

**BUREAU : Rue du Chemin de Fer, 15 - 1300 WAVRE**

Ouvert : de 9 à 12 h. et de 13 à 16 h.  
sauf le samedi (sur rendez-vous)

**Téléphone : (010) 22 23 28**